

PÔLE

AMBULATOIRE

DIAGNOSTIC | TRAITEMENT | CONSULTATION EN AMBULATOIRE |
COORDINATION | ACCOMPAGNEMENT



CMPP DEPARTEMENTAL

Un numéro unique
05.46.90.13.13

3 SITES

LA ROCHELLE

34 Place de Verdun
259 Avenue Carnot
17000 LA ROCHELLE

Antennes à Marans et Surgères

ROCHEFORT

Immeuble le 430
Zone de Bélignon
1 Rue Maurice Mallet
17300 ROCHEFORT

Antenne à Marennes

SAINTES

2 Avenue de Saintonge
17100 SAINTES

Antenne à Saint-Genis-de-Saintonge

PUBLIC ACCOMPAGNÉ

Enfants, adolescents et jeunes majeurs âgés de 0 à 20 ans présentant des difficultés d'adaptation psychologiques, des troubles du langage oral et/ou écrit, des troubles du développement psychomoteur, des difficultés scolaires et/ou présentant des troubles du langage oral et/ou écrit ayant des répercussions sur la sociabilisation et/ou les apprentissages.

MISSIONS

Diagnostic et traitement d'inadaptations liées à des troubles neuropsychologiques, neurodéveloppementaux ou à des manifestations de comportement, par la mise en œuvre d'une thérapie ou d'une rééducation, sous contrôle médical (orthophonie, psychomotricité ou psychopédagogie, avec un maintien du jeune dans son milieu familial, social, scolaire ou professionnel).

Coordination des intervenants auprès de l'enfant ou du jeune visant à l'amélioration de la qualité de l'accompagnement, conseil et **accompagnement des parents, bilans neuropsychologiques** utiles au diagnostic des troubles du langage et des apprentissages, **actions de prévention** favorisant le repérage des troubles du langage, **actions d'informations et de formations** communes aux professionnels permettant le développement de compétences adaptées au dépistage, au diagnostic et à la prise en charge des troubles.

Le CMPP Départemental soutient l'inclusion en milieu ordinaire d'enfants et de jeunes présentant un handicap scolaire, et participe aux décisions concernant les enfants qu'il accompagne, en partenariat avec l'Education Nationale et les services sociaux.

PÔLE

AMBULATOIRE

DIAGNOSTIC | TRAITEMENT | CONSULTATION EN AMBULATOIRE |
COORDINATION | ACCOMPAGNEMENT

PCPE

POLES DE
COMPÉTENCES ET
PRESTATIONS
EXTERNALISÉES

PCPE TSA

PCPE SITUATIONS CRITIQUES

16 rue Pierre Loti
17100 SAINTES
0.801.900.717

pcpe@adei17.com

PUBLIC ACCOMPAGNÉ

Enfants et adultes en situation de handicap complexe :

- En rupture de parcours,
- Dans une situation mettant en cause leur sécurité et leur intégrité, ou celles de leurs proches.

Enfants et adultes présentant des troubles du spectre de l'autisme :

- Sans réponse d'accompagnement effective, suffisante ou spécifique
- Présentant des besoins non couverts

MISSIONS

Les PCPE proposent dans une visée résolument inclusive, des prestations de nature diverses auprès d'enfants ou d'adultes vivant soit au domicile, soit en famille d'accueil. Ils garantissent une palette de réponses et consolident la mise en place de prestations en milieu ordinaire.



Pour les familles et les aidants, le PCPE :

- facilite l'accès aux droits,
- propose un soutien et une guidance pour l'accompagnement de leurs proches,
- coordonne des séjours de répit, facilite l'accès aux services d'aide aux aidants, oriente vers les services de pair-aidance.

PÔLE

AMBULATOIRE

DIAGNOSTIC | TRAITEMENT | CONSULTATION EN AMBULATOIRE |
COORDINATION | ACCOMPAGNEMENT

PCO

PLATEFORME DE
COORDINATION ET
D'ORIENTATION
0 - 12 ANS

16 rue Pierre Loti
17100 SAINTES
0.801.900.717

pco@adei17.com

PCO 0 - 7 ans

<https://handicap.gouv.fr/nouvelle-version-du-guide-de-reperage-des-signes-inhabituels-de-developpement-chez-les-enfants-de>

PCO 7 - 12 ans

<https://handicap.gouv.fr/sites/handicap/files/2022-04/Livret%20rep%C3%A9rage%207-12%20ans-web.pdf>

PUBLIC ACCOMPAGNÉ

Enfants de moins de 12 ans atteints d'un trouble du neurodéveloppement.

MISSIONS

- **Repérer** le développement inhabituel chez l'enfant,
- **Accompagner** le parcours diagnostic,
- **Coordonner** la mise en place de soins précoces,
- **Assurer** une continuité des soins à plus long terme.

Les plateformes de coordination et d'orientation accompagnent les familles dans l'ensemble des démarches qui permettront de préciser le diagnostic et de proposer des soins adaptés en coordination et en partenariat avec un réseau de professionnels spécialisés dans le département de la Charente-Maritime.

Le parcours diagnostic s'appuie sur :

- des bilans médicaux,
- des bilans paramédicaux :
 - psychomoteur,
 - neuropsychologique,
 - ergothérapeutique,
 - orthophonique,
 - orthoptique,
 - etc...
- une synthèse des bilans,
- la mise en place de soins précoces.

PÔLE

AMBULATOIRE

DIAGNOSTIC | TRAITEMENT | CONSULTATION EN AMBULATOIRE |
COORDINATION | ACCOMPAGNEMENT

EMAS

EQUIPE MOBILE D'APPUI
A LA SCOLARISATION
DES ENFANTS EN
SITUATION DE HANDICAP

19 rue Avenue Thomas Wilson
17300 ROCHEFORT

[equipemobilescolarisation.adei-
unapei17@adei17.com](mailto:equipemobilescolarisation.adei-unapei17@adei17.com)

Coordinatrice Nord
06.33.74.56.35

Coordinatrice Sud
06.70.85.44.53

**Coordinatrice Conduites
Instables**
06.35.32.65.44

PUBLIC ACCOMPAGNÉ

L'équipe mobile d'appui à la scolarisation intervient de manière indirecte auprès des élèves en difficultés sans notification MDPH, et auprès des élèves en situation de handicap avec notification MDPH.

MISSIONS

Renforcer la scolarisation des élèves en situation de handicap

L'équipe mobile d'appui à la scolarisation vient en soutien aux professionnels de l'Education Nationale (enseignants, AESH, personnels de direction et autres) sur des situations concernant des élèves présentant un handicap reconnu par la MDPH (ou en cours) pour lesquels les dispositifs internes n'ont pas pu répondre à leurs besoins.

L'équipe mobile d'appui à la scolarisation est un lien entre la communauté éducative et le secteur médico-social.

Elle intervient dans tous les établissements scolaires de la Charente-Maritime, en étroite collaboration avec les pôles inclusifs d'accompagnement localisés (PIAL).

Le dispositif EMAS est porté par :



PÔLE

AMBULATOIRE

DIAGNOSTIC | TRAITEMENT | CONSULTATION EN AMBULATOIRE |
COORDINATION | ACCOMPAGNEMENT

UEEA

UNITÉ D'ENSEIGNEMENT
EN ELÉMENTAIRE
AUTISME

Ecole Élémentaire Corme Royal
16 Rue des écoles
17600 CORME ROYAL
05.46.94.41.98

ueea@adei17.com

PUBLIC ACCOMPAGNÉ

Enfants âgés de 6 à 11 ans présentant un trouble du spectre de l'autisme.

MISSIONS

L'UEEA accueille des enfants présentant un trouble du spectre de l'autisme. La classe compte entre 7 et 10 élèves.

L'UEEA s'appuie sur le programme prévu par l'Education Nationale :

- Favoriser l'inclusion par des temps de regroupement avec l'ensemble de l'école : temps récréatif, restauration scolaire, ainsi qu'au sein des autres classes de l'école pour les apprentissages,
- Développer l'autonomie et la communication,
- Soutenir les apprentissages scolaires,
- Travailler les interactions sociales.

PÔLE

AMBULATOIRE

DIAGNOSTIC | TRAITEMENT | CONSULTATION EN AMBULATOIRE |
COORDINATION | ACCOMPAGNEMENT

SESSAD DÉPARTEMENTAL

SESSAD DI-TSA de l'Océan

BP 80044
Chemin des Réaux
17442 AYTRE Cedex
05.46.30.67.13

Antenne à Rochefort

SESSAD DI-TSA Les Coteaux

16 rue Pierre Loti
17100 SAINTES
05.46.90.79.01

Antenne à Marennes

SESSAD DI-TSA de Jonzac

6 impasse Gilles Vigneault
17501 JONZAC Cedex
05.46.48.41.75

Antenne à Montendre

SESSAD DI La Vigerie

Route de Saint-Jean-d'Angély
17350 SAINT-SAVINIEN
05.46.90.79.01

PUBLIC ACCOMPAGNÉ

Enfants et jeunes majeurs, âgés de 0 à 25 ans, présentant un trouble du développement intellectuel et/ou présentant des troubles du spectre autistique et scolarisés en écoles primaires, collèges, lycées ou intégrés dans des centres de formations professionnelles ou d'apprentissages.

MISSIONS

- Prise en charge individualisée, éducative, pédagogique, thérapeutique et sociale,
- Soutien du jeune dans son parcours scolaire, ses apprentissages cognitifs et l'acquisition de l'autonomie,
- Soutien du jeune dans son parcours d'insertion sociale et professionnelle, aide dans son développement,
- Guidance familiale.

PÔLE

AMBULATOIRE

DIAGNOSTIC | TRAITEMENT | CONSULTATION EN AMBULATOIRE |
COORDINATION | ACCOMPAGNEMENT

DISPOSITIF APV

ASSISTANCE AU PROJET
DE VIE

contact@apv17.fr

0.801.900.717
(appel non surtaxé)

05.16.84.33.05

PUBLIC ACCOMPAGNÉ

L'assistance au projet de vie est à destination de toute personne en situation de handicap, enfant, adulte, seul(e) ou avec ses parents, ses proches aidants, responsable légal, etc... désireuse de construire son projet de vie, et souhaitant un soutien pour sa concrétisation.

MISSIONS

- Proposer un espace de réflexion neutre et d'écoute pour imaginer et formuler un projet de vie,
- Informer sur les droits et l'ensemble des possibles pour faire des choix libres et éclairés,
- Rechercher des moyens et des partenaires, avec la personne accompagnée, dans le droit commun et/ou le droit spécialisé pour mettre en œuvre le projet,
- Soutenir la personne accompagnée dans l'expression de ses envies et le pilotage de ses projets tout au long de son parcours et sa demande.

Le service est gratuit.

Il ne nécessite pas de notification MDPH.

Il est activé selon la demande et les besoins.

Le service intervient sur l'ensemble du département de la Charente-Maritime.

La mission d'assistance au projet de vie s'inscrit pleinement dans la promotion de l'autodétermination de la personne pour soutenir son expression et renforcer son pouvoir d'agir dans son parcours de vie.

L'APV est un dispositif inclusif porté par :

